



Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Affiliée à la Fédération Française de Randonnée  
Siège Social : 18 rue Florentin Lasson 78800 Houilles  
Téléphone : 06 74 27 69 20



**SAISON 2022/2023 - ACTIVITE RANDO SANTE**

**ADHESION**

**RENOUVELLEMENT**

**Cotisation : 48 Euros à verser par chèque à l'ordre des Randonneurs Ovillois**

**Le dossier complet de renouvellement devra être adressé au Siège Social avant le 31 août 2022.**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Date de Naissance :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Téléphone :** ..... **Adresse Mail :** .....

**Personne à prévenir en cas d'accident :**

**Nom Prénom :** ..... **Téléphone portable :** .....

Conformément à la Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 l'Association a souscrit auprès de la Fédération Française de Randonnée une assurance couvrant sa propre responsabilité civile et celle de ses adhérents.

Je suis informé(e) que cette assurance couvre également mes propres accidents corporels.

De plus, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche et je m'engage à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai.

**Certificat médical :**

• **Pour les nouvelles adhésions :**

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre datant de moins de 3 mois est obligatoire.

• **Pour les renouvellements d'adhésions :**

Dans le cadre de la Loi Santé, le certificat médical est valable 3 années.

Durant cette période de 3 ans, lors de chaque renouvellement, le questionnaire de santé «QS SPORT» (cerfa 15699\*1) joint, **devra être obligatoirement renseigné et conservé par l'adhérent.**

- Si la réponse est «**OUI**»  à au moins une des questions, le certificat médical est à fournir.

- Si la réponse est «**NON**»  à toutes les questions le certificat médical n'est pas à fournir.

↳ Dans ce cas, j'atteste par la présente, avoir répondu « NON » à toutes les questions du QS SPORT

Le pratiquant Rando Santé s'engage à :

- Etre porteur d'une fiche de renseignements médicaux en cas d'urgence (si concerné)

- Etre en possession de ses médicaments lors de la randonnée ainsi que de l'ordonnance du médecin (si concerné)

- Prévenir l'animateur immédiatement en cas de trouble quel qu'il soit.

**Diffusion de photos sur le blog des Randonneurs Ovillois**

J'autorise l'Association des Randonneurs Ovillois à diffuser sur son blog les photos prises au cours des randonnées sur lesquelles je figure, sachant que cette publication est destinée à constituer un album de souvenirs consultable en ligne mais non protégé. Je me réserve le droit de demander le retrait de photos que je ne jugerais pas acceptables.

OUI  NON

La F. F. de Randonnée transmettra, à chaque adhérent, un mail lui permettant de télécharger sa licence.

Un exemplaire du Règlement Intérieur sera adressé par mail à chaque nouvel adhérent.

**Fait à :** ..... **le :** .....

**Signature précédée de la mention manuscrite «lu et approuvé»**

**(NB : Ne pas oublier de cocher la case en fonction de votre choix)**